

## Elections législatives 2012 7<sup>ème</sup> circonscription des Yvelines Questions aux candidats

### Invitation faite aux candidats aux élections législatives 2012

ADIV-Environnement invite les candidats de la 7<sup>ème</sup> circonscription des Yvelines à faire connaître leur position sur les trois sujets sensibles développés ci-dessous et à s'engager, si elle (ou) il est élu(e), à tout mettre en œuvre pour réaliser ses promesses.

Dès réception de leurs réponses, ADIV-Environnement s'engage à les faire connaître en les reportant (in extenso) sur son site, et les transmettre aux médias locaux.

- La déviation de la RD154 (création d'une rocade mutilant le Bois de Verneuil, la zone des Planes et les espaces agricoles)
- Le Contrat de Développement Territorial de la Confluence Seine Oise.
- Le projet de ligne nouvelle Paris-Normandie

### Qui sommes-nous ?

ADIV-Environnement, fondée en 1991, est une association agréée de protection de l'environnement (par décret préfectoral N° 09-057/DDD du 5 mai 2009). A l'origine, l'objectif principal de notre association était de défendre l'intégrité du Bois de Verneuil menacé par le projet de déviation de la RD154. Désormais, elle agit également sur les questions environnementales concernant les communes de Chapet, Verneuil-sur-Seine, Vernouillet et celles de la Communauté d'Agglomération des 2 Rives de Seine situées dans la boucle de Chanteloup: Triel-sur-Seine, Carrières-sous-Poissy, Chanteloup-les-Vignes et Andrésy. Elle est notamment intervenue contre les projets du circuit de Formule1, du déboisement de Vaux; elle participe à des commissions municipales au niveau des communes de Verneuil-sur-Seine et Vernouillet. Elle **informe** de ses actions, au travers de son site "<http://www.adiv-environnement.org>" notamment ses adhérents (environ 250) et sympathisants (plus de 1.000) sur les différents projets d'urbanisme ou d'infrastructure susceptibles de modifier leur environnement. Elle **communique** pour faire prendre conscience aux habitants de la richesse patrimoniale des zones naturelles qui les entourent (éco-agenda) et **organise** des animations (Nuit du Papillon, en particulier).

## **La déviation de la RD154 (création d'une rocade mutilant le Bois de Verneuil, la zone des Planes et les espaces agricoles)**

### ***Où en est-on aujourd'hui ?***

Le feu vert au projet de déviation de la RD154 au sud de Verneuil-Vernouillet et au nord de Chapet vient d'être donné au Conseil Général des Yvelines par le Conseil d'Etat qui avait été saisi par l'association ADIV-Environnement. Plus rien ne s'oppose juridiquement à la construction de cette déviation et les procédures d'expropriation sont engagées. Les travaux sont programmés en 2015 pour une mise en service prévue en 2017.

### ***L'association ADIV-Environnement reste cependant ferme sur les positions qu'elle a toujours tenues***

Ce projet va bouleverser notre environnement (naturel, agricole, forestier...); il ne déviara pas le trafic de transit (plus d'infos, sur notre site [www.adiv-environnement.org](http://www.adiv-environnement.org)). Son dimensionnement est totalement disproportionné par rapport aux besoins réels des habitants.

Les raisons qui avaient conduit à imaginer ce projet n'ont plus cours :

- la circulation entrant dans Verneuil n'a pas augmenté,
- il existe des moyens nettement moins coûteux pour améliorer la sécurité routière dans les centres-villes,
- tout le monde a bien compris que l'idéologie du tout voiture a fait long feu.

### ***La folie des grandeurs***

Conçu dans les années de pleine croissance, ce projet dont le coût estimé est de 30 M€ est hors de portée des capacités financières du Département (ce projet correspond à plus de 20% du budget annuel prévu pour les investissements routiers au niveau du département).

A l'heure où tous les français prennent conscience de la gravité de la crise financière et de l'énormité de la dette de l'Etat et des collectivités, il faut savoir dire stop aux projets déraisonnables. Nous ne voulons pas laisser à nos enfants le soin de régler l'addition de la mauvaise gestion de nos investissements.

N'y-a-t-il pas d'autres priorités pour notre département que de construire des routes inutiles (pour info, en 2012, les crédits départementaux prévus pour « améliorer les équilibres environnementaux » se montent à 20 M€).

### ***La finalité du projet a changé***

Ce projet est en fait un élément d'un grand puzzle d'infrastructures routières dont l'ampleur et la finalité sont masquées aux habitants par une habile et classique technique de saucissonnage. Tout laisse à penser (cf. SDADEY 2007 et protocole OIN Seine-Aval 2008) que la déviation de la RD154 a été surdimensionnée afin de permettre l'écoulement des trafics générés par l'arrêt de l'autoroute A104 à Achères (ou l'écoulement de la partie la plus importante de son trafic en cas d'instauration d'un péage). D'autre part, une liaison entre la déviation et l'autoroute A13 via une liaison entre Chapet et Les Mureaux n'est-elle pas envisagée ?

Portés à la connaissance du commissaire-enquêteur lors de l'enquête publique du projet de liaison RD30-RD190 et de création d'un nouveau Pont à Achères, ces éléments ont d'ailleurs contribué à l'avis défavorable porté au projet de liaison RD30-RD190.

### ***L'association ADIV-Environnement invite les candidats à s'engager, s'ils étaient élus, à demander au Conseil Général des Yvelines à abandonner son projet ou tout au moins à :***

- Réduire l'emprise de la déviation :

Pour le projet de liaison de la RD 30-RD 190, les services techniques du Conseil Général prévoient une route 2 x 2 voies d'une emprise de 29 ou 32 mètres. L'emprise prévue pour la déviation de la RD154 est de 36 à 45 pour une route ne comportant qu'une voie de circulation dans chaque sens. Comment peut-on croire le Conseil Général quand il nous affirme qu'il n'a pas d'autres intentions que de diminuer la circulation dans les centres-villes de Verneuil-sur-Seine et de Vernouillet ?

- Utiliser les routes ou les chemins existants

Si le Conseil Général pense que la déviation diminuera fortement la circulation dans les centres-villes de Verneuil-sur-Seine et de Vernouillet (ce que l'association ADIV-Environnement conteste), pourquoi la vitesse sur cette déviation devrait-elle être de 90 km/h et ainsi saccager le Bois de Verneuil, la zone des Planes et les espaces agricoles de Vernouillet. Une déviation utilisant au maximum les routes existantes à une vitesse de 50 km/h n'augmenterait le trajet que de trois minutes ce qui serait de toute façon plus rapide qu'un passage par le centre ville qui comporte de nombreux feux tricolores.

- Refuser toute extension vers l'Ouest à partir de la déviation de la RD154

On nous a vendu cette déviation comme une simple desserte locale, il n'est pas question aujourd'hui d'accepter une liaison avec l'autoroute A 13, ni de liaisons vers Les Mureaux (non inscrites dans l'enquête publique 2004).

§§§

## **Le Contrat de Développement Territorial de la Confluence Seine Oise.**

### ***De quoi s'agit-il ?***

Retenues parmi les 9 pôles de développement chargés d'assurer le rayonnement métropolitain du Grand Paris, la *Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise*, la *Communauté d'agglomération des 2 Rives de Seine*, *Poissy*, *Achères*, *Conflans-Sainte-Honorine* et *Maurecourt* se sont réunies pour accélérer et structurer sa croissance.

### ***Quels ingrédients pour assurer cette croissance ? Accroissement de la population ?***

Les "infrastructures à créer" actuellement retenues sont les suivantes :

- La ligne nouvelle Paris Normandie (LN-PN)
- La gare de la Confluence Seine Oise à Achères.
- le RER Eole
- Le bouclage de l'autoroute A104
- La tangentielle Ouest
- Le port d'Achères, projet gigantesque situé principalement sur la commune de Saint Germain en Laye.
- Le pont d'Achères et l'urbanisation de la Boucle de Chanteloup
- Le port de Triel.

Ces infrastructures sont censées apporter un développement propice à l'augmentation de la population du territoire pour atteindre 500 000 habitants (soit + 43%)

### ***Qui est informé de ce projet?***

Faute d'une communication minimale, personne n'est informé de ce projet dans sa globalité

### ***Questions d'un électeur de base à la veille des futures élections législatives ?***

- Combien de dizaines de milliards d'Euro seront nécessaires ?
- Qui faut-il croire? A-t-on les moyens financiers pour assurer de tels projets ?
- Comment peut-on envisager de tels bouleversements de notre environnement sans en informer les habitants ?
- La technique du saucissonnage a ses limites.

***L'association ADIV-Environnement invite les candidats à s'engager, à faire connaître leur jugement sur les études actuellement engagées sur le Contrat de Développement Confluence Seine Oise, et les actions correctives qu'il s'engagerait à prendre s'il était élu.***

§§§

## Le projet de ligne nouvelle Paris-Normandie

### **"Non mais ce n'est pas bientôt fini ?"**

Voilà la réflexion que beaucoup d'habitants ont eue à l'annonce du débat public sur la ligne Paris-Normandie. Bien sûr, il s'agit d'un transport collectif qui permet de réduire les voitures, qui permet aux habitants de Normandie d'arriver plus rapidement à Paris mais ce projet pharaonique arrive après tant d'autres projets qu'on se demande si notre territoire n'est pas atteint d'une malédiction ?

### **Un débat public qui a peu intéressé nos concitoyens**

« Peu de participants ont pris position pour l'un ou l'autre des scénarii de passage de la LN-PN en Ile-de-France » (Compte-rendu du débat public page 39). Est-ce par lassitude si aussi peu de personnes ont pris la mesure de ce qui risque de nous arriver ?

Le scénario Confluence - Les Mureaux fait pourtant froid dans le dos : « *La ligne depuis la gare de Confluence (à créer à Achères)... poursuit en souterrain jusqu'à une émergence à l'air libre au droit de la ligne Paris - Mantes actuelle, entre les gares de Vernouillet-Verneuil et des Clairières-de-Verneuil* » (dossier du maître d'ouvrage page 76).

Imagine-t-on les travaux d'un tunnel de plusieurs kilomètres débouchant entre les deux gares de Verneuil ?

Mais, pour rester sur le mode humoristique, le scénario Confluence – Chanteloup n'est pas mal non plus (**en plus, c'est le moins cher de 4 ou 5 milliards d'Euro!**). Le dossier du maître d'ouvrage indique *qu'il émerge de son souterrain dans un secteur non urbanisé de la boucle de Chanteloup* (dossier du maître d'ouvrage page 77). Vraiment les ingénieurs de RFF sont très forts pour trouver un secteur non urbanisé dans cette fameuse boucle. **De plus ce scénario, comme le scénario Confluence – Poissy traverse la plaine de Vernouillet.**

***L'association ADIV-Environnement invite les candidats à faire connaître leur position sur l'intérêt réel de ce projet très coûteux (15MM€ environ) et parfaitement destructeur de notre environnement.***

§§§